



التجاري ليزنج
Attijari Leasing

SA au capital de 21 250 000 dinars
divisé en 2 125 000 actions de nominal
10 dinars entièrement libérées

Siège social : Rue du Lac d'Anney - 1053 Les Berges du Lac
RC : B125651997; Tel : 00 216 71 862 122 ; Fax : 00 216 71 861 545

Attijari Leasing est notée « BB+ » (tun) à long terme avec perspective d'évolution stable et « B » (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 13 février 2013 et confirmée le 14 mars 2014.

**NOTE D'OPERATION RELATIVE A L'EMISSION ET L'ADMISSION DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE
SUBORDONNE AU MARCHÉ OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE
« EMPRUNT SUBORDONNE ATTIJARI LEASING 2014 » DE 20 000 000 DE DINARS**
Emis par appel public à l'épargne

Prix d'émission : 100 dinars

L'emprunt est réparti en trois catégories A, B, et C comme suit :

Catégories	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
Catégorie A	5 ans	7,50%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
Catégorie B	7 ans dont 2 années de grâce	7,75%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année
Catégorie C	5 ans	TMM+2,25%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année

La présente émission a reçu la note « B+ » (tun) par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 11 septembre 2014.

L'obligation subordonnée se caractérise par son rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination

Visa du CMF n° 14-0870 du 19 SEP 2014, donné en application de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14/11/1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Cette note d'opération a été établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Elle doit être accompagnée des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2014 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2014. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable de l'information

Monsieur Kam CHAIBI

Directeur Financier et Ressources Humaines d'Attijari Leasing

Tel : 00 216 71 862 122- Fax : 00 216 71 861 545

Organisme conseil responsable de l'élaboration de la
Note d'Opération

Intermédiaire en Bourse chargé de l'Opération



Rue du Lac d'Anney les Berges du Lac 1053 Tunis
Tel : 00 216 71 964 039
Fax : 00 216 71 965 615



Rue des lacs de Mazarin les Berges du Lac 1053 Tunis
Tel : 00 216 71 108 900
Fax : 00 216 71 860 346

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la présente note d'opération, du document de référence « Attijari Leasing 2014 » enregistré par le CMF en date du 19 SEP 2014 sous le n° 14-0870, et des indicateurs d'activités de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2014 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2014.

La présente note d'opération ainsi que le document de référence sont mis à disposition du public sans frais auprès de Attijari Leasing, rue du Lac d'Anney - 1053 Les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn et auprès de Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse chargé de l'Opération, Rue des lacs de Mazarin-1053 les Berges du lac.

Les indicateurs d'activité d'Attijari Leasing relatifs au troisième trimestre 2014 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet.



Septembre 2014

SOMMAIRE

FLASH SUR L'EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « EMPRUNT SUBORDONNE ATTIJARI LEASING 2014 »	3
CHAPITRE I : RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION	8
I. Responsables de la Note d'Opération	8
II. Organisme conseil responsable de l'élaboration de la Note d'Opération	9
III. L'Intermédiaire en Bourse chargé de l'Opération	10
IV. Responsable de l'information	11
CHAPITRE II : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION	12
I. Renseignements relatifs à l'émission	12
II. Caractéristiques des titres émis	13
III. Renseignements généraux	31
IV. Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées	32
V. Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire	33
VI. Bulletin de souscription	34

FLASH SUR L'EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « EMPRUNT SUBORDONNE ATTIJARI LEASING 2014 »

L'emprunt obligataire subordonné «Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014» est émis pour un montant de 20 000 000 de dinars divisé en 200 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Il est constitué de trois Catégories qui se présentent comme suit :

- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,50%;
- Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,75% ;
- Catégorie C : d'une durée de 5 ans au taux variable TMM+2,25%.

L'obligation subordonnée se caractérise par son rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination.

Dénomination de l'emprunt	Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014.
Montant	20 000 000 de dinars.
Nombre d'obligations à émettre	200 000 obligations réparties en 3 Catégories, le nombre d'obligations par Catégorie sera défini ultérieurement, en fonction du choix du souscripteur.
Valeur Nominale des obligations	100 dinars par obligation subordonnée.
Prix d'émission	100 dinars par obligation subordonnée.
Prix de remboursement	100 dinars par obligation subordonnée.
Forme des obligations	Les obligations subordonnées seront nominatives.
Date de jouissance en intérêts	<p>Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt porte jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.</p> <p>Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions soit le 26/12/2014 seront décomptés et déduits du prix de souscription.</p> <p>Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au 26/12/2014, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.</p>
Taux d'intérêt	<p>Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur en fonction de la catégorie :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Catégorie A d'une durée de 5 ans : 7,50% brut par an ;▪ Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce : 7,75% brut par an ;▪ Catégorie C d'une durée de 5 ans : TMM+2,25% brut par an.
Durée totale	Les obligations sont émises pour une durée de 5 ans pour les Catégories A et C et 7 ans dont 2 années de grâce pour la Catégorie B.

Durée de vie moyenne	Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital, puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de 3 ans pour les Catégories A et C et de 5 ans pour la Catégorie B.
Duration (taux fixe)	La duration de la Catégorie A est de 2,735 années. La duration de la Catégorie B est de 4,277 années.
Rang de créance	<p>En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).</p> <p>Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 19/09/2014 sous le n° 14-006. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du code des sociétés commerciales.</p> <p>Les intérêts constitueront des engagements directs, généreux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.</p>
Maintien de l'emprunt à son rang	L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé, aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Marge actuarielle (taux variable)	<p>La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence.</p> <p>Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.</p> <p>La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois d'août 2014 (à titre indicatif) est égale à 4,76% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de vie de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 7,01%.</p> <p>Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,25% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.</p>
Taux de rendement actuariel (taux fixe)	<p>C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir.</p> <p>Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.</p> <p>Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de 7,50% l'an pour le présent emprunt.</p> <p>Pour les obligations de la Catégorie B, ce taux est de 7,75% l'an pour le présent emprunt.</p>
Amortissement	<p>Toutes les obligations subordonnées feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation. Cet amortissement commence à la première année pour les Catégories A et C et à la troisième année pour la Catégorie B.</p>
Souscriptions et versements	<p>Les souscriptions et les versements seront reçus à compter du 06/10/2014 auprès de Attijari Intermédiation, sise à Rue des lacs de Mazurie -1053 les Berges du lac.</p>
Clôture des souscriptions	<p>Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront clôturées au plus tard le 26/12/2014. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de l'émission (20 000 000 dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 200 000 obligations subordonnées.</p> <p>En cas de non placement intégral de l'émission au 26/12/2014 et passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par l'émetteur.</p> <p>Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.</p>

Paiement	<p>Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le 26 décembre de chaque année.</p> <p>Le premier paiement en intérêts aura lieu le 26/12/2015.</p> <p>Le premier remboursement du capital aura lieu le 26/12/2015 pour les catégories A et C et 26/12/2017 pour la catégorie B.</p>
Fiscalité des titres	<p>Droit commun régissant la fiscalité des obligations.</p>
Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires subordonnés	<p>L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt «Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse.</p> <p>L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité y afférents.</p>
Notation de la société	<p>Attijari Leasing est notée «BB+» (tun) à long terme avec perspectives d'évolution stable et « B » (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 13 février 2013 et confirmée le 14 mars 2014.</p>
Notation de l'emprunt	<p>L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 11 septembre 2014, la note « B+ » (tun) à l'emprunt objet de la présente Note d'Opération.</p>
Garantie	<p>Le présent emprunt obligataire « Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014 » n'est assorti d'aucune garantie particulière.</p>
Cotation en Bourse	<p>Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt obligataire subordonné, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « Attijari Intermédiation » de demander l'admission des obligations subordonnées souscrites de l'emprunt obligataire subordonné «Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.</p>
Prise en charge par la STICODEVAM	<p>Attijari Leasing s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.</p>
Tribunaux compétents en cas de litige	<p>Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.</p>

Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées	Droit commun régissant la représentation des obligataires
Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées	Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.
▪ Nature du titre	L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés de même rang déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou contractés, ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination) telle que définie dans le paragraphe « Rang de créance » à la page 19.
▪ Qualité de crédit de l'émetteur	Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généreux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.
▪ Le marché secondaire	Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.
Risque lié à l'émission du présent emprunt	Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

CHAPITRE I : RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION

I. Responsables de la Note d'Opération

Identité	M. Kamel HABBACHI	M. Khaled BEN JEMAA
Fonction	Directeur Général de Attijari Leasing	Président du Conseil d'Administration
Adresse	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac - Tunis	48, Avenue Khair-eddine pacha - 1002 Tunis
Numéro de téléphone	00 216 71 862 122	00 216 71 901 340
Numéro de fax	00 216 71 861 545	00 216 71 905 561
Adresse électronique	kamel.habbachi@attijarileasing.com.tn	khaled.benjemmaa@planet.tn

ATTESTATION DES RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION

« A notre connaissance, les données de la présente Note d'Opération sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur l'opération proposée ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.»

M. Kamel HABBACHI
Directeur Général Attijari Leasing



M. Khaled BEN JEMAA
Président du Conseil d'Administration



II. Organisme conseil responsable de l'élaboration de la Note d'Opération

Dénomination ou raison sociale	Attijari Finances Tunisie
Représentant légal	M. Fatmi SQUALLI
Fonction	Directeur Général
Adresse	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac –
Numéro de téléphone	00 216 71 964 039
Numéro de fax	00 216 71 965 615
Adresse électronique	f.squalli@attijari.tn

ATTESTATION DE L'ORGANISME CONSEIL CHARGE DE L'ELABORATION DE LA NOTE D'OPERATION

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour nous assurer de la sincérité de la présente Note d'Opération ».

Attijari Finances Tunisie
M. Fatmi SQUALLI
Directeur Général

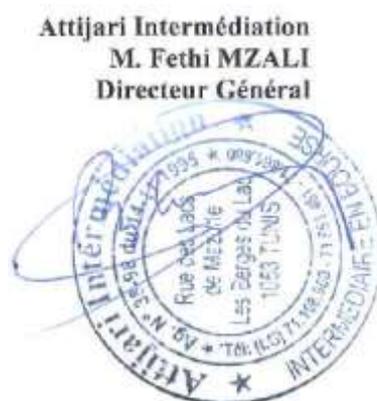


III. L'Intermédiaire en Bourse chargé de l'Opération

Dénomination ou raison sociale	Attijari Intermédiation
Représentant légal	M. Fethi MZALI
Fonction	Directeur Général
Adresse	Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053
Numéro de téléphone	00 216 71 108 900
Numéro de fax	00 216 71 860 346
Adresse électronique	contact@attijaribourse.com.tn

ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'OPERATION

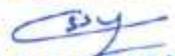
« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour nous assurer de la sincérité de la présente Note d'Opération ».



IV. Responsable de l'information

Identité	M. Kais CHAIBI
Fonction	Directeur Financier et Ressources Humaines
Adresse	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac - Tunis
Numéro de téléphone	00 216 71 862 122
Numéro de fax	00 216 71 861 545
Adresse électronique	kais.chaibi@attijarileasing.com.tn

La notice légale est publiée au JORT n° 116 du 27/09/2014

 **Conseil du Marché Financier**
N° 116 n° 0870 du 18 SEP 2014
Où il est au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994
Le Président du Conseil du Marché Financier

Signé: Salah ESSAYEL

CHAPITRE II : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

I. Renseignements relatifs à l'émission

I.1 Décisions à l'origine de l'émission de l'emprunt

L'Assemblée Générale Ordinaire de Attijari Leasing réunie le 27 mai 2014 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite de 60 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal de 1 an, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions de leurs émissions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration de Attijari Leasing réuni le 28 août 2014 a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné et a fixé les conditions définitives de l'emprunt comme suit :

- Montant de l'emprunt : 20 millions de dinars;
- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,50% ;
- Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,75% ;
- Catégorie C : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,25%.

I.2 Renseignements relatifs à l'émission

Montant

L'emprunt obligataire « Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014 » est d'un montant de 20 000 000 de dinars, divisé en 200 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Produit brut et produit net de l'emprunt subordonné

Le produit brut du présent emprunt est de 20 000 000 de dinars. Les frais de montage du dossier et les commissions de placement et de gestion¹ s'élèvent à 90 000 dinars, les frais du Conseil du Marché Financier¹ s'élèvent à 11 000 dinars, les frais de la BVMT sont de 3 000 dinars, les frais de la STICODEVAM⁽¹⁾⁽²⁾ pour la durée de vie de l'emprunt sont de 26 340 dinars, les frais divers englobant les frais d'annonce au JORT, les frais de photocopie sont estimés à 3 000 dinars, soit un total de frais approximatifs de 133 340 dinars et un produit net de l'emprunt de 19 866 660 dinars.

En dinars

Désignation	Produit global	Produit par obligation
Produit brut¹	20 000 000	100,000
Total des frais²	133 340	0,667
Produit Net	19 866 660	99,333

I.3 Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du **06/10/2014** et clôturées au plus tard le **26/12/2014**. Ils peuvent être clôturés sans préavis dès que le montant de l'émission

(20 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 200 000 obligations subordonnées.

¹ Les produits bruts et nets de l'emprunt ainsi que les frais sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt sur la base d'un montant collecté de 20 000 000 DT et sont donnés à titre indicatif. Le montant de ces produits et de ces frais dépend du montant collecté au moment de la clôture de l'emprunt et de la partie des charges d'intérêts à taux variable et à taux fixe.

² Ces frais sont déterminés sur la base de l'hypothèse que l'emprunt est souscrit à raison de 70% à la Catégorie A, 20% à la Catégorie B et 10% à la Catégorie C.

En cas de non placement intégral de l'émission au **26/12/2014** et passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions.

I.4 Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **06/10/2014** auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sise à Rue des lacs de Mazurie -1053 les Berges du lac.

I.5 But de l'émission

L'émission du présent emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014 » s'inscrit dans le cadre de la consolidation des fonds propres d'Attijari Leasing et dans le but de se conformer aux ratios prudentiels énoncés par la Banque Centrale de Tunisie. En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisées (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

Aussi, cet emprunt obligataire subordonné permettra de mobiliser les fonds nécessaires au financement des opérations de leasing mobiliers et immobiliers.

II. Caractéristiques des titres émis

II.1 Nature, forme et délivrance des titres

Législation sous laquelle les titres sont créés	Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance page 19). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3: obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
Dénomination de l'emprunt	« Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014 »
Nature des titres	Titres de créance
Forme des obligations	Nominatives
Catégorie des titres	Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créances page 19)
Modalités et délais de délivrance des titres	Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, Attijari Intermédiation, Intermédiaire en Bourse.

II.2 Prix de souscription et modalités de paiement

Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

II.3 Date de jouissance en intérêts

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **26/12/2014**, seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **26/12/2014** soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

II.4 Date de règlement

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

II.5 Taux d'intérêt

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,50% brut par an ;
- Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,75% brut par an ;
- Catégorie C : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,25% brut par an.

Catégorie A d'une durée de 5 ans

7,50% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce

7,75% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

Catégorie C d'une durée de 5 ans

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,25% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 225 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **décembre** de l'année N-1 au mois de **novembre** de l'année N.

II.6 Intérêts

Les intérêts sont payés à terme échu le **26 décembre** de chaque année.

La dernière échéance pour les obligations des deux Catégories A et C est prévue pour le **26/12/2019**.

Le montant total des intérêts au cas où le montant souscrit de l'emprunt est de 20 000 000 dinars serait de 4 500 000 dinars si l'emprunt était souscrit dans sa globalité à la Catégorie A au taux fixe de 7,50%. S'il était souscrit dans sa globalité à la Catégorie C au taux variable de TMM+2,25% (en considérant un taux nominal de 7,01% calculé sur la base de la moyenne des TMM du mois de septembre 2013 au mois d'aout 2014, à titre indicatif), le montant des intérêts devrait s'élever à 4 205 000 dinars.

La dernière échéance pour les obligations de la Catégorie B est prévue pour le **26/12/2021**.

Le montant total des intérêts serait de 7 750 000 dinars si l'emprunt était souscrit dans sa globalité, soit 20 000 000 dinars, à la Catégorie B au taux fixe de 7,75%.

II.7 Amortissement et remboursement

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour les deux Catégories A et C et à la troisième année pour la Catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **26/12/2019** pour les deux Catégories A et C et le **26/12/2021** pour la Catégorie B.

Les tableaux d'amortissement sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction du montant souscrit par catégorie et de la variation du TMM (publié par la BCT). Pour la partie de l'emprunt subordonné souscrite à taux variable, le taux d'intérêt à prendre en considération est la moyenne arithmétique des taux mensuels des 12 derniers mois précédant le service des intérêts payés aux souscripteurs, majorée d'une marge de 2,25%, (soit la moyenne des TMM +2,25%).

Pour les besoins de calcul, il a été retenu comme taux la moyenne des TMM des douze derniers mois (du mois de septembre 2013 au mois d'août 2014) soit 4,76% majorée de 2,25%, soit 7,01%.

Pour les besoins de la simulation, ce taux a été figé à cette valeur jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Nombre d'obligations	200 000 obligations subordonnées
Valeur nominale de l'obligation	100 dinars
Date de jouissance servant de base pour la cotation en bourse	26/12/2014
Date du 1 ^{er} paiement des intérêts	26/12/2015
Date de la 1 ^{er} remboursement en capital	<u>Catégorie A et C</u> : 26/12/2015 <u>Catégorie B</u> : 26/12/2017
Date de la dernière échéance	<u>Catégorie A et C</u> : 26/12/2019 <u>Catégorie B</u> : 26/12/2021
Amortissement par obligation	<u>Catégorie A et C</u> : amortissement annuel constant de 20 dinars, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligations et ce, à partir de la première année suivant la date limite de la clôture des souscriptions. <u>Catégorie B</u> : : amortissement annuel constant de 20 dinars, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligations et ce, à partir de la troisième année suivant la date limite de la clôture des souscriptions.
Taux d'intérêt nominal	<u>Catégorie A</u> Taux fixe de 7,50% brut par an. <u>Catégorie B</u> Taux fixe de 7,75% brut par an. <u>Catégorie C</u> TMM +2,25% : A titre indicatif, la moyenne des TMM des 12 derniers mois (du mois de septembre 2013 au mois d'août 2014) est de 4,76% majorée de 2,25 %, soit un taux d'intérêt de 7,01% brut par an.

Définition du TMM

Le taux moyen mensuel du marché monétaire (TMM) publié par la BCT est la sommation des taux du jour du marché monétaire (TM) rapportée sur le nombre exact de jours du mois, le résultat étant arrondi au 1/100 de point de pourcentage le plus proche.

Evolution du TMM durant les dix dernières années

	En %										
En %	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Janvier	5,00000	5,00000	5,00000	5,27000	5,27000	4,70000	4,07000	4,75000	3,16000	4,11000	4,71000
Février	5,00000	5,00000	5,00000	5,25000	5,31000	4,47000	4,08000	4,65000	3,42000	4,20000	4,68000
Mars	5,00000	5,00000	5,00000	5,36000	5,23000	4,26000	4,23000	4,56000	3,48000	4,33000	4,72000
Avril	5,00000	5,00000	5,00000	5,24000	5,22000	4,30000	4,12000	4,39000	3,64000	4,70000	4,72000
Mai	5,00000	5,00000	5,00000	5,26000	5,22000	4,23000	4,36000	4,51000	3,74000	4,69000	4,70000
Juin	5,00000	5,00000	5,00000	5,23000	5,19000	4,25000	4,38000	4,50000	3,64000	4,74000	4,78000
Juillet	5,00000	5,00000	5,04000	5,23000	5,19000	4,33000	4,52000	4,25000	3,85000	4,73000	4,98000
Août	5,00000	5,00000	5,01000	5,18000	5,23000	4,18000	4,61000	3,76000	3,88000	4,75000	4,94000
Septembre	5,00000	5,00000	5,00000	5,19000	5,17000	4,24000	4,52000	3,24000	3,90000	4,72000	
Octobre	5,00000	5,00000	5,22000	5,25000	5,27000	4,22000	4,62000	3,32000	4,15000	4,66000	
Novembre	5,00000	5,00000	5,26000	5,20000	5,17000	4,29000	4,80000	3,16000	4,18000	4,75000	
Décembre	5,00000	5,00000	5,33000	5,26000	5,19000	4,18000	4,87000	3,23000	3,98000	4,74000	

Source : BCT

Pour toutes les catégories, on suppose que le montant souscrit est de 20 000 000 de dinars

II.8 Amortissement de l'emprunt totalement souscrit à la Catégorie A au taux fixe de 7,50%

On suppose que l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014 » a été souscrit dans sa globalité à la Catégorie A.

✓ **Tableau d'amortissement de l'emprunt au taux fixe de 7,50%**

Échéance	Valeur Nominale*	Amortissement*	Capital restant dû*	Intérêt brut*	Annuité*
26/12/2014	20 000 000				
26/12/2015		4 000 000	16 000 000	1 500 000	5 500 000
26/12/2016		4 000 000	12 000 000	1 200 000	5 200 000
26/12/2017		4 000 000	8 000 000	900 000	4 900 000
26/12/2018		4 000 000	4 000 000	600 000	4 600 000
26/12/2019		4 000 000	0	300 000	4 300 000
Total		20 000 000		4 500 000	24 500 000

* : en dinars tunisiens

✓ **Tableau d'amortissement par obligation au taux fixe de 7,50%**

Échéance	Valeur Nominale*	Amortissement*	Capital restant dû*	Intérêt brut*	Annuité*
26/12/2014	100				
26/12/2015		20	80	7,50	27,50
26/12/2016		20	60	6,00	26,00
26/12/2017		20	40	4,50	24,50
26/12/2018		20	20	3,00	23,00
26/12/2019		20	0	1,50	21,50
Total		100		22,50	122,50

* : en dinars tunisiens

II.9 Amortissement de l'emprunt totalement souscrit à la Catégorie B au taux fixe de 7,75%

On suppose que l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014 » a été souscrit dans sa globalité à la Catégorie B.

✓ Tableau d'amortissement de l'emprunt au taux fixe de 7,75%

Échéance	Valeur Nominale*	Amortissement*	Capital restant dû*	Intérêt brut*	Annuité*
26/12/2014	20 000 000				
26/12/2015		0	20 000 000	1 550 000	1 550 000
26/12/2016		0	20 000 000	1 550 000	1 550 000
26/12/2017		4 000 000	16 000 000	1 550 000	5 550 000
26/12/2018		4 000 000	12 000 000	1 240 000	5 240 000
26/12/2019		4 000 000	8 000 000	930 000	4 930 000
26/12/2020		4 000 000	4 000 000	620 000	4 620 000
26/12/2021		4 000 000	0	310 000	4 310 000
Total		20 000 000		7 750 000	27 750 000

* : en dinars tunisiens

✓ Tableau d'amortissement par obligation au taux fixe de 7,75%

Échéance	Valeur Nominale*	Amortissement*	Capital restant dû*	Intérêt brut*	Annuité*
26/12/2014	100				
26/12/2015		0	100	7,75	7,75
26/12/2016		0	100	7,75	7,75
26/12/2017		20	80	7,75	27,75
26/12/2018		20	60	6,20	26,20
26/12/2019		20	40	4,65	24,65
26/12/2020		20	20	3,10	23,10
26/12/2021		20	0	1,55	21,55
Total		100		38,75	138,75

* : en dinars tunisiens

II.10 Amortissement de l'emprunt totalement souscrit à la Catégorie C au taux variable TMM + 2,25%

On suppose que l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014 » a été souscrit dans sa globalité à la Catégorie C.

✓ Tableau d'amortissement de l'emprunt au taux variable TMM + 2,25% (soit 7,01% à titre indicatif)

Échéance	Valeur Nominale*	Amortissement*	Capital restant dû*	Intérêt brut*	Annuité*
26/12/2014	20 000 000				
26/12/2015		4 000 000	16 000 000	1 401 667	5 401 667
26/12/2016		4 000 000	12 000 000	1 121 333	5 121 333
26/12/2017		4 000 000	8 000 000	841 000	4 841 000
26/12/2018		4 000 000	4 000 000	560 667	4 560 667
26/12/2019		4 000 000	0	280 333	4 280 333
Total		20 000 000		4 205 000	24 205 000

* : en dinars tunisiens

✓ **Tableau d'amortissement par obligation au taux variable TMM + 2,25% (soit 7,01% à titre indicatif)**

Échéance	Valeur Nominale*	Amortissement*	Capital restant dû*	Intérêt brut*	Annuité*
26/12/2014	100				
26/12/2015		20	80	7,01	27,01
26/12/2016		20	60	5,61	25,61
26/12/2017		20	40	4,21	24,21
26/12/2018		20	20	2,80	22,80
26/12/2019		20	0	1,40	21,40
Total		100		21,03	121,03

* : en dinars tunisiens

Les tableaux d'amortissement de l'emprunt sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés si le montant de l'emprunt souscrit diffère de 20 millions de dinars.

La société Attijari Leasing s'engage à publier les tableaux d'amortissement définitifs si le montant de l'emprunt diffère de 20 millions de dinars.

II.11 Prix de remboursement

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

II.12 Paiement

Pour les obligations des Catégories A, B et C

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **26 décembre** de chaque année.

Le premier remboursement des intérêts aura lieu le **26/12/2015**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **26/12/2015** pour les catégories A et C et le **26/12/2017** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

II.13 Taux de rendement actuariel et Marge actuarielle

Taux de rendement actuariel (souscription aux taux fixes)

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de 7,50 % l'an pour le présent emprunt.

Pour les obligations de la Catégorie B, ce taux est de 7,75% l'an pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (souscription à taux variable)

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence.

Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois d'août 2014 (à titre indicatif) qui est égale à 4,76%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de vie de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 7,01%.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,25% et ce, pour un souscripteur qui conservait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

II.14 Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt

Durée totale

Les obligations du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de :

- 5 ans pour les deux Catégories A et C ;
- 7 ans dont 2 années de grâce pour la Catégorie B.

Durée de vie moyenne

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt subordonné « Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014 » est comme suit :

- 3 années pour les deux Catégories A et C ;
- 5 années pour la Catégorie B.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration s'obtient par la formule suivante :

$$\text{Duration} = \left(\sum_{t=1}^T t \cdot F_t / (1+i)^t \right) / \left(\sum_{t=1}^T F_t / (1+i)^t \right)$$

Avec :

- T est le nombre de période ;
- F_t est le flux de la période t ;
- i est le taux d'intérêt de la période.

Pour les obligations de Catégorie A

La duration pour les obligations de la Catégorie A du présent emprunt subordonné est de 2,735 années.

Pour les obligations de la Catégorie B

La duration pour les obligations de la Catégorie B du présent emprunt est de 4,277 années.

II.15 Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang

✓ Rang de créance

En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 19/09/2014 sous le n° 14-006. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généreux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

✓ **Maintien de l'emprunt à son rang**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé, aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

II.16 Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

II.17 Notation

II.17.1 Notation de la société

Le 07 février 2014, Fitch Ratings a confirmé les notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit:

- Note à long terme : BB + (tun) ;
- Note à court terme : B (tun) ;
- Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

La note à LT «BB+ » indique des créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.

La note à CT « B » indique des créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.

Les notes nationales à court et à long terme d'Attijari Leasing reflètent la probabilité limitée de soutien qu'elle pourrait recevoir de la part de son actionnaire indirecte, le groupe marocain Attijariwafa bank (AWB, 'BB+' / Stable / 'B' / 'bb-' / '3'), en cas de besoin.

Le 14 mars 2014, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé de nouveau les notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit:

- Note à long terme : BB + (tun) ;
- Note à court terme : B (tun) ;
- Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Attijari Leasing s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de vie de l'emprunt afin d'assurer aux obligataires et aux concessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière. Elle s'engage également à tenir une communication financière au moins une fois par an.

Attijari Leasing

Fiche de notation

Notes

Notes Nationales	
Long Terme	BB+(jun)
Court Terme	B(1m)
Risque Souverain	
NDE* LT en monnaie étrangère	BB-
NDE* LT en monnaie locale	BB
Note de plafond souverain	BB

Perspective

NDE* LT en monnaie étrangère	Négative
NDE* LT en monnaie locale	Négative
Note Nationale à Long Terme	Stable

* NDE – Note de Défaüt Emeteur

Données Financières

Attijari Leasing	30 juin 13	31 déc 12
Total Bilan (Mio USD)	231,8	237,4
Total Bilan (Mio TND)	383,5	368,9
Fonds propres (Mio TND)	31,4	31,1
Résultat d'exploitation (Mio TND)	3,9	8,3
Résultat Net (Mio TND)	2,9	5,9
Résultat d'exploitation/ Actifs Moyens (%)	2,1	2,5
Résultat d'exploitation/ Fonds Propres Moyens (%)	25,1	26,7
Ratio Tier 1 (%)	7,9	8,1
Fds Propres Durs	8,4	8,6
Fitch/Actifs Pondérés		

Rapports Associés

Peer Review: Tunisian Leasing Companies (mars 2014)

Analystes

Sonia Trabelsi
+33 1 44 29 91 42
sonia.trabelsi@fitchratings.com

Solena Gloaguen
+44 20 3530 1126
solena.gloaguen@fitchratings.com

Fondements des notes

Des notes basées sur l'actionnariat : Les notes nationales attribuées à Attijari Leasing (AL) reposent sur le soutien qu'elle pourrait recevoir de la part de son actionnaire indirect, le groupe marocain Attijariwafa Bank (AWB, 'BB+/Stable/bb-') à travers sa filiale tunisienne, Attijari Bank Tunisie (ABT), en cas de besoin.

Le soutien limité d'AWB : Le capital d'AL est détenu à 65,4% par ABT, banque tunisienne contrôlée à 54,6% par la holding Andalucarthage dont AWB est actionnaire quasiment exclusif. Fitch estime qu'il existe une forte volonté de soutien de la part d'ABT et, en dernier ressort, d'AWB, en faveur d'AL, en cas de besoin. Toutefois, la probabilité d'un tel soutien est limitée compte tenu de la faible qualité de crédit d'AWB (comme l'indique sa note de viabilité 'bb-'). ABT n'est pas notée par Fitch.

Fitch considère que l'Etat marocain soutiendrait AWB en cas de nécessité, compte tenu de son importance systémique au Maroc. Toutefois, Fitch estime qu'un soutien transfrontalier (soutien de l'Etat marocain à AL au travers d'AWB) est incertain. Par conséquent, Fitch évalue la capacité d'AWB à soutenir AL au regard de sa solidité financière intrinsèque.

Une intégration renforcée dans ABT : Outre sa participation majoritaire au conseil d'administration d'AL (au travers d'ABT), AWB exerce son contrôle sur la société au travers de la participation d'ABT à ses comités d'audit et de risques, et de l'assistance accrue qu'elle apporte à l'amélioration du contrôle des risques.

Une liquidité soutenue par les actionnaires : Le financement de la société reste dépendant d'ABT, qui lui fournissait (directement et indirectement) environ 30% de ses ressources à fin juin 2013 (contre environ 40% à fin juin 2012). Le soutien d'ABT permet à AL de gérer le risque de refinancement lié à l'augmentation du recours aux financements à court terme, suite au resserrement de la liquidité du secteur financier depuis 2011.

Un fort risque de crédit résiduel : Les créances douteuses (avant radiations) étaient en légère hausse à fin 2012 suite à la dégradation de l'environnement économique et au maintien d'une politique agressive d'octroi de crédits sur la période 2009-2012. Les ratios de qualité d'actifs d'AL restent pénalisés par un stock important de créances douteuses anciennes (48% dataient de plus de 5 ans à fin juin 2013, totalement provisionnées), et les créances classées nettes de provisions représentant une part considérable des fonds propres.

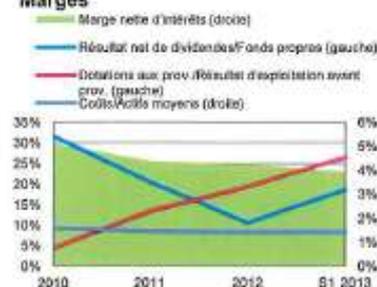
Une rentabilité amoindrie mais élevée : Les ratios de rentabilité d'Attijari Leasing, parmi les plus élevés du secteur, ont souffert en 2013 de la baisse de la marge nette d'intérêt, reflet d'une forte concurrence du secteur, de la hausse du coût des ressources et du ralentissement de l'activité d'AL, mais aussi du poids des dotations aux provisions sur créances douteuses. Fitch estime que ces tendances devraient globalement perdurer en 2014. AL s'est toutefois fixé un objectif de relèvement de sa marge nette d'intérêt pour soutenir sa rentabilité en 2014.

Perspectives et éléments déterminants des notes

Contrôle d'AWB : Un relèvement des notes nationales d'AL pourrait intervenir en cas d'accroissement important du contrôle d'AWB dans la société et d'une intégration plus étroite dans celle-ci. A l'inverse, les notes pourraient être abaissées si AWB diminuait sensiblement sa participation dans le capital d'ABT (et, par voie de conséquence, dans celui d'AL), ou à la suite d'une dégradation importante de la note de viabilité d'AWB.

Source: Société ; Fitch (données à fin juin 2013 sauf mention contraire).

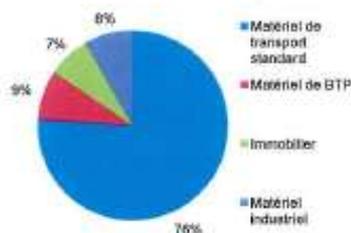
Marges



Ratios de rentabilité



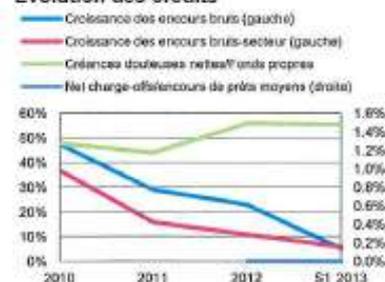
Portefeuille de crédits



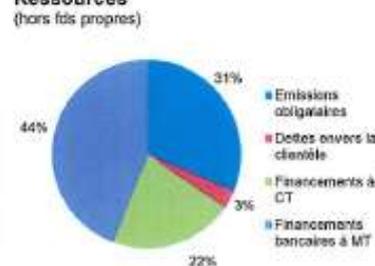
Qualité d'actifs



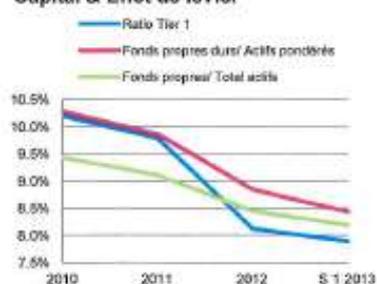
Evolution des crédits



Ressources



Capital & Effet de levier



Related Criteria

Global Financial Institutions Rating Criteria (janvier 2014)
 Finance and Leasing Companies Criteria (décembre 2012)
 National Scale Ratings Criteria (octobre 2013)

Attijari Leasing Income Statement

	30 Jun 2012		31 Dec 2012		31 Dec 2011		31 Dec 2010		
	6 Months - Interim Unaudited USDm	Interim Months - IFRS15 Unaudited TNDm	As % of Earning Assets	Year End TNDm Unaudited	As % of Earning Assets	Year End TNDm Unaudited	As % of Earning Assets	Year End TNDm Unaudited	As % of Earning Assets
1. Interest Income on Loans	8.0	15.7	6.00	28.1	7.95	22.1	7.86	17.6	8.34
2. Other Interest Income	0.2	0.4	0.22	0.4	0.11	0.3	0.11	0.2	0.09
3. Dividend Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.4	0.19
4. Gross Interest and Dividend Income	8.2	16.1	6.22	28.5	8.06	22.4	8.06	18.2	8.62
5. Interest Expense on Customer Deposits	0.1	0.1	0.05	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
6. Other Interest Expense	5.4	3.9	4.02	15.0	4.26	11.8	4.14	3.1	4.28
7. Total Interest Expense	5.5	4.0	4.07	15.0	4.26	11.8	4.14	3.1	4.28
8. Net Interest Income	2.7	12.1	2.15	13.5	3.82	10.6	3.92	15.1	4.34
9. Net Gains (Losses) on Trading and Derivatives	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
10. Net Gains (Losses) on Other Securities	0.1	0.1	0.05	0.1	0.03	0.0	0.00	0.0	0.00
11. Net Gains (Losses) on Assets at FV through Income Statement	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
12. Net Insurance Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
13. Net Fees and Commissions	0.0	0.0	0.00	0.1	0.03	0.1	0.04	0.1	0.05
14. Other Operating Income	0.5	0.8	0.43	1.4	3.40	1.2	0.43	0.7	0.33
15. Total Non-Interest Operating Income	0.6	0.8	0.48	1.6	3.43	1.3	0.46	0.8	0.37
16. Personnel Expenses	1.0	1.5	0.87	2.8	8.79	2.3	0.82	1.8	0.84
17. Other Operating Expenses	0.7	1.1	0.60	2.0	6.57	1.6	0.57	1.3	0.61
18. Total Non-Interest Expenses	1.7	2.6	1.47	4.8	15.36	3.9	1.39	3.1	1.45
19. Equity accounted Profit/Loss - Operating	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
20. Pre-impairment Operating Profit	3.2	3.3	2.67	16.3	2.91	8.2	2.52	8.8	3.19
21. Loan Impairment Charge	0.5	1.4	0.38	2.0	6.27	1.0	0.36	0.2	0.14
22. Securities and Other Credit Impairment Charges	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.1	0.04	0.0	0.00
23. Operating Profit	2.4	3.9	2.11	8.3	2.36	7.1	2.54	6.6	3.04
24. Equity accounted Profit/Loss - Non-operating	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
25. Non-recurring Income	0.2	0.3	0.16	0.2	0.65	0.0	0.00	0.0	0.00
26. Non-recurring Expense	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
27. Change in Fair Value of Own Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
28. Other Non-operating Income and Expenses	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
29. Pre-tax Profit	2.6	4.2	2.27	8.6	2.49	7.1	2.54	7.6	3.28
30. Tax expense	0.8	1.3	0.70	2.6	8.24	1.5	0.54	0.1	0.05
31. Profit/Loss from Discontinued Operations	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
32. Net Income	1.8	2.9	1.57	6.9	1.67	5.6	2.00	6.9	3.23
33. Change in Value of AFS Investments	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00
34. Revaluation of Fixed Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
35. Currency Translation Differences	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00
36. Remeasuring OCI (Gains/Losses)	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00
37. Fitch Comprehensive Income	1.8	2.9	1.57	6.9	1.67	5.6	2.00	6.9	3.23
38. Minor Profit Allocation to Non-controlling interests	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00
39. Minor Net Income after Allocation to Non-controlling interests	1.8	2.9	1.57	6.9	1.67	5.6	2.00	6.9	3.23
40. Minor Currency Dividends Relating to the Period	n.a.	n.a.	-	2.6	8.24	n.a.	-	0.0	0.00
41. Minor Paid-out Dividends Related to the Period	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00

Exchange rate

USD1 = TND1.85480

USD1 = TND1.00060

USD1 = TND1.49958

USD1 = TND1.43793

Attijari Leasing Balance Sheet

	30 Jun 2013			31 Dec 2012		31 Dec 2011		31 Dec 2010	
	6 Months - Interim	6 Months - Interim	Ac % of	Year End	As % of	Year End	As % of	Year End	As % of
	USDm	TNDm	Assets	TNDm	Assets	TNDm	Assets	TNDm	Assets
Assets									
A. Loans									
1. Residential Mortgage Loans	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
2. Other Mortgage Loans	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Other Consumer/ Retail Loans	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Corporate & Commercial Loans	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Other Loans	239.9	397.0	103.52	377.2	102.50	306.7	102.30	257.8	102.41
6. Less: Reserves for Impaired Loans/ NPLs	17.2	28.4	7.41	27.8	7.55	20.6	9.54	28.6	12.40
7. Net Loans	222.7	368.6	96.11	349.4	94.95	276.1	92.76	229.2	90.01
8. Gross Loans	239.9	397.0	103.52	377.2	102.50	306.7	102.30	257.8	102.41
9. Memo: Impaired Loans included above	27.7	45.6	11.04	45.2	12.28	40.6	13.54	39.3	15.33
10. Memo: Loans at Fair Value included above	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
B. Other Earning Assets									
1. Loans and Advances to Banks	1.1	1.8	0.47	2.0	0.78	1.8	0.53	4.3	1.86
2. Reverse Repos and Cash Collateral	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Trading Securities and at FV through Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Derivatives	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
5. Available for Sale Securities	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
6. Held to Maturity Securities	1.3	2.2	0.57	1.2	0.33	0.2	0.07	0.2	0.09
7. At-risk Investments in Associates	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
8. Other Securities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
9. Total Securities	1.3	2.2	0.57	1.2	0.33	0.2	0.07	0.2	0.09
10. Memo: Government Securities included Above	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00
11. Memo: Total Securities Plugged	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00
12. Investments in Property	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
13. Insurance Assets	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
14. Other Earning Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
15. Total Earning Assets	225.2	372.6	97.16	251.5	96.66	275.3	93.36	213.5	91.55
C. Non-Earning Assets									
1. Cash and Due From Banks	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
2. Memo: Mandatory Reserves included above	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Foreclosed Real Estate	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Fixed Assets	2.2	3.8	0.94	3.8	1.03	4.3	1.43	3.5	1.51
5. Goodwill	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Other Intangibles	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
7. Current Tax Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
8. Deferred Tax Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
9. Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
10. Other Assets	4.4	7.3	1.90	10.7	2.91	15.6	5.20	15.2	6.55
11. Total Assets	231.8	383.5	100.00	355.9	100.00	299.8	100.00	232.2	100.00
Liabilities and Equity									
D. Interest-Bearing Liabilities									
1. Customer Deposits - Current	6.3	10.4	2.71	9.4	2.55	6.7	2.23	0.8	0.34
2. Customer Deposits - Savings	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Customer Deposits - Term	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Total Customer Deposits	6.3	10.4	2.71	9.4	2.55	6.7	2.23	0.8	0.34
5. Deposits from Banks	14.4	23.8	6.21	21.9	5.95	1.8	0.60	0.0	0.00
6. Repos and Cash Collateral	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
7. Other Deposits and Short-term Borrowings	27.9	48.2	12.05	45.8	12.45	16.6	5.54	13.5	5.81
8. Total Deposits, Money Market and Short-term Funding	48.6	80.4	26.96	77.1	20.95	25.1	8.37	14.3	6.16
9. Senior Debt Maturity after 1 Year	136.8	226.3	59.01	210.7	58.61	204.6	68.25	162.6	70.03
10. Subordinated Borrowing	12.1	20.0	5.22	20.0	5.43	20.0	6.67	20.0	8.61
11. Other Funding	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
12. Total Long Term Funding	148.8	246.3	64.22	230.7	64.05	224.6	74.92	182.6	76.64
13. Derivatives	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
14. Trading Liabilities	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
15. Total Funding	197.4	325.7	85.19	312.8	85.00	249.7	83.28	196.9	84.80
E. Non-Interest Bearing Liabilities									
1. Fair Value Portion of Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
2. Credit impairment reserves	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Reserves for Pensions and Other	0.1	0.2	0.05	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Current Tax Liabilities	0.3	0.5	0.13	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Deferred Tax Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Other Deferred Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
7. Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
8. Insurance Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
9. Other Liabilities	14.9	24.7	6.44	24.1	6.55	22.8	7.61	13.4	5.77
10. Total Liabilities	212.8	351.1	91.81	336.9	91.99	272.5	90.89	210.3	90.67
F. Hybrid Capital									
1. Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
2. Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
G. Equity									
1. Common Equity	19.0	31.4	8.19	31.1	8.45	27.3	9.11	21.9	9.43
2. Non-controlling Interest	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Securities Revaluation Reserves	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Foreign Exchange Revaluation Reserves	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
5. Fixed Asset Revaluations and Other Accumulated OCI	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
6. Total Equity	19.0	31.4	8.19	31.1	8.45	27.3	9.11	21.9	9.43
7. Total Liabilities and Equity	231.8	383.5	100.00	348.0	100.00	299.8	100.00	232.2	100.00
8. Memo: Fitch Core Capital	19.0	31.4	8.19	31.1	8.45	27.3	9.11	21.9	9.43
9. Memo: Fitch Eligible Capital	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Exchange rate: USD1 = TND1.65460 USD1 = TND1.55060 USD1 = TND1.45930 USD1 = TND1.43790									

Attijari Leasing Summary Analytics

	30 Jun 2013 6 Months - Interim	31 Dec 2012 Year End	31 Dec 2011 Year End	31 Dec 2010 Year End
A. Interest Ratios				
1. Interest Income on Loans/ Average Gross Loans	8.11	8.21	8.19	8.49
2. Interest Expense on Customer Deposits/ Average Customer Deposits	2.04	0.00	0.00	0.00
3. Interest Income/ Average Earning Assets	8.94	8.95	9.09	10.22
4. Interest Expense/ Average Interest-bearing Liabilities	5.69	5.26	5.23	5.80
5. Net Interest Income/ Average Earning Assets	3.94	4.25	4.38	5.11
6. Net Int. Inc Less Loan Impairment Charges/ Av. Earning Assets	3.17	3.62	3.98	4.94
7. Net Interest Inc Less Provisions Stock Dividends/ Average Earning Assets	3.94	4.25	4.38	5.11
B. Other Operating Profitability Ratios				
1. Non-Interest Income/ Gross Revenues	11.25	10.60	10.74	8.08
2. Non-Interest Expense/ Gross Revenues	33.75	31.79	32.29	31.31
3. Non-Interest Expense/ Average Assets	1.45	1.43	1.47	1.80
4. Pre-impairment Op. Profit/ Average Equity	34.15	35.64	33.33	35.98
5. Pre-impairment Op. Profit/ Average Total Assets	2.94	3.06	3.08	3.51
6. Loans and securities impairment charges/ Pre-impairment Op. Profit	26.42	19.42	13.41	4.41
7. Operating Profit/ Average Equity	25.13	29.72	28.86	34.39
8. Operating Profit/ Average Total Assets	2.09	2.47	2.07	3.30
9. Taxes/ Pre-tax Profit	30.95	30.59	21.13	1.43
10. Pre-impairment Operating Profit / Risk Weighted Assets	2.87	2.93	2.98	3.19
11. Operating Profit/ Risk Weighted Assets	2.11	2.26	2.58	3.05
C. Other Profitability Ratios				
1. Net Income/ Average Total Equity	18.68	20.42	22.78	36.57
2. Net Income/ Average Total Assets	1.56	1.75	2.11	3.55
3. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Equity	18.68	20.42	22.78	36.51
4. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Assets	1.56	1.75	2.11	3.55
5. Net Income/ Av. Total Assets plus Av. Managed Securitized Assets	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
6. Net Income/ Risk Weighted Assets	1.57	1.68	2.02	3.24
7. Fitch Comprehensive Income/ Risk Weighted Assets	1.57	1.68	2.02	3.24
D. Capitalization				
1. Fitch Core Capital/Weighted Risks	8.44	8.86	9.85	10.20
2. Fitch Eligible Capital/ Weighted Risks	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
3. Tangible Common Equity/ Tangible Assets	8.19	8.45	9.11	9.43
4. Tier 1 Regulatory Capital Ratio	7.50	8.13	9.79	10.20
5. Total Regulatory Capital Ratio	12.26	12.82	14.89	15.34
6. Core Tier 1 Regulatory Capital Ratio	7.50	8.13	n.a.	n.a.
7. Equity/ Total Assets	8.19	8.45	9.11	9.43
8. Cash Dividends Paid & Declared/ Net Income	0.00	44.07	0.00	0.00
9. Cash Dividend Paid & Declared/ Fitch Comprehensive Income	0.00	44.07	0.00	0.00
10. Cash Dividends & Share Repurchase/Net Income	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
11. Internal Capital Generation	18.62	10.61	20.51	31.51
E. Loan Quality				
1. Growth of Total Assets	4.21	22.75	29.11	50.70
2. Growth of Gross Loans	5.25	22.99	28.97	47.82
3. Impaired Loans/ Total Gross Loans	11.54	11.98	13.24	15.53
4. Reserves for Impaired Loans/ Gross Loans	7.15	7.37	9.33	12.11
5. Reserves for Impaired Loans/ Impaired Loans	62.01	61.50	70.44	73.28
6. Impaired Loans less Reserves for Impaired Loans/ Fitch Core Capital	55.41	55.95	43.90	47.95
7. Impaired Loans less Reserves for Imp Loans/ Equity	55.41	55.95	43.96	47.95
8. Loan Impairment Charges/ Average Gross Loans	0.73	0.58	0.37	0.14
9. Net Charge-off/ Average Gross Loans	0.00	0.00	0.00	1.45
10. Impaired Loans + Foreclosed Assets/ Gross Loans + Foreclosed Assets	11.64	11.88	13.24	15.53
F. Funding				
1. Loans/ Customer Deposits	3,817.21	4,012.77	4,577.61	29,725.00
2. Interbank Assets/ Interbank Liabilities	7.95	13.24	80.89	n.a.
3. Customer Deposits/ Total Funding (excluding derivatives)	3.18	3.01	2.68	0.41

Attijari Leasing Reference Data

	30 Jun 2013		31 Dec 2012		31 Dec 2011		31 Dec 2010			
	6 Months - Interim months - USDm	Interim TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets	
A. Off-Balance Sheet Items										
1. Managed Securitised Assets Reported Off-Balance Sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
2. Other off-balance sheet exposure to securitizations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
3. Guarantees	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
4. Acceptances and documentary credits reported off-balance sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
5. Guaranteed Credit Lines	9.2	13.3	3.98	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
6. Other Contingent Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
7. Total Off-balance Sheet	241.2	389.8	105.93	389.0	100.00	288.8	100.00	232.2	100.00	
8. Items: Total Weighted Risk	224.8	372.0	97.83	351.5	95.52	277.8	92.39	215.1	81.77	
9. Risk Adjustments to Weighted Risk	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
10. Fitch-Adjusted Weighted Risk	224.8	372.0	97.83	351.5	95.52	277.8	92.39	215.1	81.77	
B. Average Balance Sheet										
Average Loans	233.8	387.1	100.94	342.3	93.02	276.0	89.05	237.3	89.28	
Average Earning Assets	215.4	383.1	94.68	318.0	88.41	248.5	82.22	178.1	76.20	
Average Assets	227.7	378.6	97.93	335.5	91.47	285.9	88.69	193.7	83.42	
Average Managed Securitised Assets (gross)	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Average Interest-Bearing Liabilities	103.3	219.8	83.39	266.3	77.55	221.8	77.00	156.8	67.57	
Average Common equity	18.0	31.3	8.18	28.9	7.86	24.8	8.21	18.0	8.54	
Average Equity	18.0	31.3	8.18	28.9	7.86	24.6	8.21	18.0	8.54	
Average Customer Deposits	8.0	9.9	2.58	10.3	2.80	2.8	0.93	8.7	0.90	
C. Maturities										
Asset Maturities:										
Loans & Advances < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Loans & Advances 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Loans and Advances 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Loans & Advances > 5 years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Debt Securities < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Debt Securities 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Debt Securities 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Debt Securities > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Interbank < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Interbank 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Interbank 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Interbank > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Liability Maturities:										
Retail Deposits < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Retail Deposits 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Retail Deposits 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Retail Deposits > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Other Deposits < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Other Deposits 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Other Deposits 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Other Deposits > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Interbank < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Interbank 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Interbank 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Interbank > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Senior Debt Maturing < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Senior Debt Maturing 3-12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Senior Debt Maturing 1-5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Senior Debt Maturing > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Total Senior Debt on Balance Sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Fair Value Portion of Senior Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Subordinated Debt Maturing < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Subordinated Debt Maturing 3-12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Subordinated Debt Maturing 1-5 Year	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Subordinated Debt Maturing > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Total Subordinated Debt on Balance Sheet	12.1	20.9	5.22	20.0	5.63	20.9	6.67	20.8	8.81	
Fair Value Portion of Subordinated Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
D. Equity Reconciliation										
1. Equity	19.0	31.4	8.19	31.1	8.45	27.3	9.11	21.8	9.43	
2. Add: Prof. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	
3. Add: Other Adjustments	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	
4. Full-time equity	19.0	31.4	8.19	31.1	8.45	27.3	9.11	21.8	9.43	
E. Fitch Eligible Capital Reconciliation										
1. Total Equity as reported (including non-controlling interests)	19.0	31.4	8.19	31.1	8.45	27.3	9.11	21.8	9.43	
2. Fair value effect (net in own debt/increases of fv on the BS - ICC only)	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	
3. Net loss-absorbing non-controlling interests	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	
4. Goodwill	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	
5. Other intangibles	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	
6. Deferred tax assets deduction	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	
7. Net asset value of insurance subsidiaries	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	
8. Fair loss transfers of off-balance sheet securitizations	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	
9. Fitch Core Capital	19.0	31.4	8.19	31.1	8.45	27.3	9.11	21.8	9.43	
10. Eligible weighted hybrid capital	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
11. Government-held Hybrid Capital	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	
12. Fitch Eligible Capital	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Exchange Rate	USD1 = TND1.69480			USD1 = TND1.58990			USD1 = TND1.49930			USD1 = TND1.43700

ALL FITCH CREDIT RATINGS ARE SUBJECT TO CERTAIN LIMITATIONS AND DISCLAIMERS. PLEASE READ THESE LIMITATIONS AND DISCLAIMERS BY FOLLOWING THIS LINK: [HTTP://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS](http://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS). IN ADDITION, RATING DEFINITIONS AND THE TERMS OF USE OF SUCH RATINGS ARE AVAILABLE ON THE AGENCY'S PUBLIC WEB SITE AT WWW.FITCHRATINGS.COM. PUBLISHED RATINGS, CRITERIA, AND METHODOLOGIES ARE AVAILABLE FROM THIS SITE AT ALL TIMES. FITCH'S CODE OF CONDUCT, CONFIDENTIALITY, CONFLICTS OF INTEREST, AFFILIATE FIREWALL, COMPLIANCE, AND OTHER RELEVANT POLICIES AND PROCEDURES ARE ALSO AVAILABLE FROM THE CODE OF CONDUCT SECTION OF THIS SITE.

Copyright © 2014 by Fitch, Inc., Fitch Ratings Ltd. and its subsidiaries. One State Street Plaza, NY, NY 10004. Telephone: 1-800-753-4824, (212) 908-0500. Fax: (212) 480-4435. Reproduction or retransmission in whole or in part is prohibited except by permission. All rights reserved. In issuing and maintaining its ratings, Fitch relies on factual information it receives from issuers and underwriters and from other sources Fitch believes to be credible. Fitch conducts a reasonable investigation of the factual information relied upon by it in accordance with its ratings methodology, and obtains reasonable verification of that information from independent sources, to the extent such sources are available for a given security or in a given jurisdiction. The manner of Fitch's factual investigation and the scope of the third-party verification it obtains will vary depending on the nature of the rated security and its issuer, the requirements and practices in the jurisdiction in which the rated security is offered and sold and/or the issuer is located, the availability and nature of relevant public information, access to the management of the issuer and its advisers, the availability of pre-existing third-party verifications such as audit reports, agreed-upon procedures letters, appraisals, actuarial reports, engineering reports, legal opinions and other reports provided by third parties, the availability of independent and competent third-party verification sources with respect to the particular security or in the particular jurisdiction of the issuer, and a variety of other factors. Users of Fitch's ratings should understand that neither an enhanced factual investigation nor any third-party verification can ensure that all of the information Fitch relies on in connection with a rating will be accurate and complete. Ultimately, the issuer and its advisers are responsible for the accuracy of the information they provide to Fitch and to the market in offering documents and other reports. In issuing its ratings Fitch may rely on the work of experts, including independent auditors with respect to financial statements and attorneys with respect to legal and tax matters. Further, ratings are inherently forward-looking and embody assumptions and predictions about future events that by their nature cannot be verified as facts. As a result, despite any verification of current facts, ratings can be affected by future events or conditions that were not anticipated at the time a rating was issued or affirmed.

The information in this report is provided "as is" without any representation or warranty of any kind. A Fitch rating is an opinion as to the creditworthiness of a security. This opinion is based on established criteria and methodologies that Fitch is continuously evaluating and updating. Therefore, ratings are the collective work product of Fitch and no individual, or group of individuals, is solely responsible for a rating. The rating does not address the risk of loss due to risks other than credit risk, unless such risk is specifically mentioned. Fitch is not engaged in the offer or sale of any security. All Fitch reports have shared authorship. Individuals identified in a Fitch report were involved in, but are not solely responsible for, the opinions stated therein. The individuals are named for contact purposes only. A report providing a Fitch rating is neither a prospectus nor a substitute for the information assembled, verified and presented to investors by the issuer and its agents in connection with the sale of the securities. Ratings may be changed or withdrawn at anytime for any reason in the sole discretion of Fitch. Fitch does not provide investment advice of any sort. Ratings are not a recommendation to buy, sell, or hold any security. Ratings do not comment on the adequacy of market price, the suitability of any security for a particular investor, or the tax-exempt nature or taxability of payments made in respect to any security. Fitch receives fees from issuers, insurers, guarantors, other obligors, and underwriters for rating securities. Such fees generally vary from US\$1,000 to US\$750,000 (or the applicable currency equivalent) per issue. In certain cases, Fitch will rate all or a number of issues issued by a particular issuer, or insured or guaranteed by a particular insurer or guarantor, for a single annual fee. Such fees are expected to vary from US\$10,000 to US\$1,000,000 (or the applicable currency equivalent). The assignment, publication, or dissemination of a rating by Fitch shall not constitute a consent by Fitch to use its name as an expert in connection with any registration statement filed under the United States securities laws, the Financial Services and Markets Act 2000 of the United Kingdom, or the securities laws of any particular jurisdiction. Due to the relative efficiency of electronic publishing and distribution, Fitch research may be available to electronic subscribers up to three days earlier than to print subscribers.

II.17.2 Notation de l'emprunt

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note « B+ » (tun) à l'emprunt subordonné objet de la présente Note d'Opération en date du 11 septembre 2014.

LETRE DE NOTATION

Paris, le 11 septembre 2014

Fitch ("**Fitch**") (voir définition ci-dessous) attribue la note suivante :

Société	:	Attijari Leasing
Désignation de l'émission	:	Emprunt subordonné Attijari Leasing 2014
Montant	:	20 000 000 dinars
Prix d'émission unitaire	:	100 dinars
Taux nominal (Catégorie A)	:	7,5% l'an
Taux nominal (Catégorie B)	:	7,75% l'an
Taux nominal (Catégorie C)	:	TMM+2,25% l'an
Durée (Catégories A et C)	:	5 ans
Durée (Catégorie B)	:	7 ans avec deux années de grâce
Amortissement	:	annuel constant par 1/5 de la valeur nominale, soit 20 dinars par obligation.
Note	:	B+(tun)

Ces notes sont publiées et mises à jour sur le site web public de Fitch : www.fitchratings.com

Les notes attribuées par Fitch reposent sur les documents et informations fournis par l'émetteur et les tiers, sous réserve de la réception des documents définitifs de l'émission de titres. Pour établir et assurer le suivi de ses notes, Fitch s'appuie sur les informations factuelles qu'elle reçoit des émetteurs et des garants, ainsi que de toute autre source qu'elle juge crédible. Fitch procède à un examen raisonnable des informations factuelles qu'elle utilise, conformément à sa méthodologie de notation, et vérifie de manière raisonnable ces informations auprès de sources indépendantes, dans la mesure où de telles sources existent pour un titre donné ou une juridiction précise.

La nature de l'examen factuel de Fitch et l'ampleur des vérifications obtenues auprès de tiers varient en fonction du titre noté et de son émetteur, et d'un ensemble d'autres facteurs tels que les obligations et pratiques en vigueur dans la juridiction dans laquelle le titre noté est offert et vendu et/ou dans laquelle l'émetteur est domicilié, la disponibilité et la nature des informations publiques existantes, l'accès à l'équipe dirigeante de l'émetteur et ses conseillers, la disponibilité des vérifications déjà effectuées par des tiers, telles que rapports d'audit, lettres de procédures convenues, évaluations, rapports actuariels, rapports d'ingénierie, avis juridiques et autres rapports fournis par des tiers, et la disponibilité de sources de vérification par des tiers indépendantes et compétentes, pour le titre spécifique ou dans la juridiction spécifique de l'émetteur.

Les utilisateurs des notes de Fitch doivent comprendre que ni une enquête approfondie sur les points de fait, ni un contrôle effectué par des tiers ne peuvent garantir que toutes les informations sur lesquelles Fitch se fonde pour établir sa notation seront précises et complètes. En fin de compte, l'émetteur et ses conseillers assument la responsabilité de l'exactitude des informations qu'ils fournissent à Fitch et au marché en transmettant leurs documents et autres rapports. Pour émettre ses notes, Fitch doit s'appuyer sur le travail des experts, notamment des auditeurs indépendants pour les états financiers, et des avocats pour les aspects juridiques et fiscaux. Par ailleurs, les notes sont par nature prévisionnelles et intègrent des hypothèses et des pronostics sur des événements futurs, par nature impossibles à vérifier en tant que faits. En conséquence, malgré les vérifications menées sur les faits existants, les notes peuvent être affectées par des événements futurs ou des conditions qui n'étaient pas attendus au moment de leur émission ou de leur confirmation.

FitchRatings

Fitch s'emploie à continuellement améliorer ses critères et méthodologies de notation, des mises à jour périodiques sont ainsi effectuées sur son site web des descriptions des critères et méthodologies applicables aux différents types de titres. Les critères et méthodologies utilisées pour déterminer une action sur une note sont ceux en vigueur au moment où cette action sur la note est réalisée, soit à la date du commentaire de Fitch de cette action sur la note. Chaque commentaire d'action sur une note fournit des informations sur les critères et méthodologies utilisés pour aboutir à la note considérée, ces critères et méthodologies pouvant éventuellement différer des critères et méthodologies généraux applicables à ce type de titre tel qu'apparaissant sur le site web à ce moment. Pour cette raison, vous êtes invités à toujours consulter le commentaire de l'action sur une note pour être précisément informés des fondements de cette note.

En aucune façon les notes ne peuvent être assimilées à une recommandation ou une suggestion directe ou indirecte d'acheter, de vendre, de réaliser ou de conserver tout investissement, prêt ou titre ; de même, elles ne recommandent pas, ni ne suggèrent, la mise en place d'une stratégie d'investissement à l'égard de tout investissement, prêt, titre, ou tout émetteur. Les notes n'expriment aucun avis sur l'adéquation du prix du marché, la pertinence de tout investissement, prêt ou titre pour un investisseur particulier (incluant, sans limitation, tout traitement comptable et/ou réglementaire) ou la fiscalité (exonération ou imposition) des paiements réalisés au titre de tout investissement, prêt ou titre. Fitch n'est pas votre conseiller et ne vous fournit, ni ne fournit à aucun tiers, aucun conseil financier ni services juridiques, d'audit, comptables, d'expertise, d'évaluation ou actuariels. En aucun cas une confirmation de note ne saurait se substituer à de tels conseils ou services.

Les notes sont fondées sur des méthodes et des critères établis, soumis par Fitch à des évaluations et des mises à jour permanentes. Dans ce contexte, les notes sont le fruit d'un travail collectif de Fitch et aucun individu ni groupe d'individus ne saurait en être tenu pour seul responsable. Tous les auteurs des rapports de Fitch sont collectifs. Les individus identifiés dans un rapport de Fitch ont contribué aux opinions qu'il contient, mais sans en être les seuls responsables. Ils ne sont nommés qu'à des fins de contact.

L'attribution d'une note par Fitch n'équivaut pas à un consentement pour l'utilisation de son nom comme expert dans le cadre de toute déclaration d'inscription ou autre production de documents imposées par les lois américaines, britanniques, ou toute autre législation pertinente sur les valeurs mobilières. Fitch n'autorise pas la mention de sa note ni la reproduction de la lettre faisant état de sa décision sur la note dans un document d'information en vue d'un investissement, quel qu'il soit.

Fitch demande à l'émetteur et aux autres parties de lui communiquer rapidement toute information susceptible d'affecter les notes, afin que ces dernières demeurent appropriées. Les notes peuvent être relevées, abaissées, supprimées ou placées sous surveillance suite à une modification des informations, la survenue de nouvelles informations, un changement dans leur exactitude ou leur inadéquation, ou pour toute autre raison jugée suffisante par Fitch.

Rien dans la présente lettre ne vise à créer une relation fiduciaire entre Fitch et vous, ou entre Fitch et tout utilisateur de ses notes, et elle ne saurait être interprétée dans ce sens.

Dans cette lettre, « **Fitch** » désigne Fitch Inc. et Fitch Ratings Ltd et toute filiale de celles-ci, ainsi que leurs ayants droit.

Sincères salutations,

Eric Dupont
Senior Director



II.18 Mode de placement

L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente Note d'Opération, est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques liés aux obligations subordonnées p29).

Les souscriptions seront reçues aux guichets d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sise à Rue des lacs de Mazurie -1053 les Berges du lac.

II.19 Organisation de la représentation des porteurs des obligations

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une Assemblée Générale Spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

II.20 Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi N°96-113 du 30/12/96, portant loi de finance pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations subordonnées revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1^{er} janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1 500 dinars) sans que ce montant n'excède mille dinars (1 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

III. Renseignements généraux

III.1 Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues et la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt « Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014 » seront assurés pendant toute la durée de vie de l'emprunt par Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférents.

III.2 Marché des titres

Au 30/06/2014, il existe sept emprunts obligataires émis par l'émetteur cotés sur le marché obligataire, à savoir :

- Attijari leasing subordonné 2009 (5 ans ; 5,5% et ou TMM+1%) ;
- Attijari leasing 2010-1 (5 ans ; 5,3% et ou TMM+1%) ;
- Attijari leasing 2011 (5 ans ; 6,0% et ou TMM+1,25%) ;
- Attijari leasing 2012-1 réparti en 3 catégories :
 - ✓ Catégorie A d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+1,75% ;
 - ✓ Catégorie B d'une durée de 5 ans au taux fixe de 6,25% ;
 - ✓ Catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 6,35%.
- Attijari leasing 2012-2 réparti en 3 catégories :
 - ✓ Catégorie A d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+1,80% ;
 - ✓ Catégorie B d'une durée de 5 ans au taux fixe de 6,30% ;
 - ✓ Catégorie C d'une durée de 7 ans au taux fixe de 6,40%.
- Attijari leasing 2013-1 réparti en 3 catégories :
 - ✓ Catégorie A d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,10% ;
 - ✓ Catégorie B d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,20% ;
 - ✓ Catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,35%.
- Attijari leasing 2014-1 réparti en 3 catégories :
 - ✓ Catégorie A d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,20% ;
 - ✓ Catégorie B d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,20% ;
 - ✓ Catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,35%.

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « Attijari Intermédiation » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

III.3 Prise en charge par la STICODEVAM

Attijari Leasing s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

III.4 Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement, et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

IV. Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

IV.1 Nature du titre

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés de même rang déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination) telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance » page 19.

IV.2 Qualité de crédit de l'émetteur

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

IV.3 Le marché secondaire

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

V. Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

VI. Bulletin de souscription

Attijari Leasing

SA au capital de 21 250 000 de dinars divisé en 2 125 000 actions de 10 dinars chacune
Siège social : Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac
Registre de Commerce : B125651997

Objet social : Effectuer des opérations de leasing portant sur les biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles, ainsi que le factoring.
Attijari Leasing est notée « BB+ » à long terme avec perspective d'évolution stable et « B » à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 13 février 2013 et confirmée le 14 mars 2014

Emprunt Obligataire subordonné « Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014 »

D'un montant de 20 000 000 dinars divisé en 200 000 obligations de 100 dinars chacune
Emis par appel public à l'épargne

L'emprunt est réparti en 3 catégories A, B et C comme suit :

Catégories	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
Catégorie A	5 ans	7,50%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
Catégorie B	7 ans dont 2 années de grâce	7,75%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année
Catégorie C	5 ans	TMM+2,25%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année

La présente émission a reçu la note « B+ » (tun) par l'agence Fitch Ratings en date du 11 septembre 2014
L'obligation subordonnée se caractérise par son rang de créance contractuelle défini par la clause de subordination

Decision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2014
Délibération du Conseil d'Administration du 28 août 2014
Visa N° 14 00870 du du
Notice légale publiée au JORT n° 116 du 27/09/2014

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je(Nous) soussigné (s)

Nom&Prénom ¹ :	<input type="checkbox"/> Mme	<input type="checkbox"/> Mlle	<input type="checkbox"/> Mr
Nationalité :	Pièce d'identité (1) : <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport		
N° :	Délivré le : / / à :		
Profession/activité :	Code postale : Pays : Tel :		
Adresse :			

Agissant pour le compte (1) : De moi-même
 Du mandat en qualité de : Tuteur Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente

Identité du mandant :

Personne Physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr	Personne Morale :
Nom&Prénom :	Raison sociale :
Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport	N° du R.C. :
N° :	Délivré le : / / à :
Profession/activité :	Code postale : Pays : Tel :
Adresse :	

Déclare (ons) souscrire à :

- Obligations subordonnées nominatives de l'emprunt « Emprunt Subordonné ATTJARI LEASING 2014 » de la Catégorie A aux taux d'intérêt de 7,50% ; durée 5 ans ;
- Obligations subordonnées nominatives de l'emprunt « Emprunt Subordonné ATTJARI LEASING 2014 » de la Catégorie B aux taux d'intérêt de 7,75% ; durée 7 ans dont 2 ans de grâce ;
- Obligations subordonnées nominatives de l'emprunt « Emprunt Subordonné ATTJARI LEASING 2014 » de la Catégorie C aux taux d'intérêt de TMM+2,25% ; durée 5 ans.

Au prix de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 26/12/2014, seront décomptés et payés à cette date. Les intérêts seront réglés le 26 décembre de chaque année. Ces obligations portent jouissance unique à partir du 26/12/2015 et sont remboursables :

- Annuellement à raison de 20 dinars par obligations à partir de la première année, soit le 1/5^{ème} de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus, pour les catégories A et C ;
- Annuellement à raison de 20 dinars par obligations à partir de la troisième année, soit le 1/5^{ème} de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus, pour les catégories B.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du Document de Référence « Attijari Leasing 2014 » et d'une de la Note d'Opération relative à l'émission de l'emprunt sus indiqué et pris connaissance de leurs contenus. J'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombres et formes et catégories d'obligations ci-dessus indiqués ; étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tout moyen pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède-je (nous) verse (ons)²

- En espèces
- Par chèque n° Tiré sur Agence
- Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert chez agence

- La somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations souscrites, soit (2)
- Obligations subordonnées nominatives de l'emprunt « Emprunt Subordonné ATTJARI LEASING 2014 » de la Catégorie A aux taux d'intérêt de 7,50% ; durée 5 ans ;
- Obligations subordonnées nominatives de l'emprunt « Emprunt Subordonné ATTJARI LEASING 2014 » de la Catégorie B aux taux d'intérêt de 7,75% ; durée 7 ans dont 2 ans de grâce ;
- Obligations subordonnées nominatives de l'emprunt « Emprunt Subordonné ATTJARI LEASING 2014 » de la Catégorie C aux taux d'intérêt de TMM+2,25% ; durée 5 ans.

Je (nous) désire(ons) que les titres souscrits soient déposés chez³ en (1) Gestion libre Compte géré

Fait en double exemplaire dont un en ma (notre) possession,
Le second servant de souche⁴
Tunis, le
Signature

¹ Cocher la case correspondante

² Remplir la ligne appropriée

³ Indiquer le nom du dépositaire

⁴ Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

Copie

Attijari Leasing

SA au capital de 21 250 000 de dinars divisé en 2 125 000 actions de 10 dinars chacune
Siège social : Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac
Registre de Commerce : B125651997

Objet social : Effectuer des opérations de leasing portant sur les biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles, ainsi que le factoring.
Attijari Leasing est notée « BB+ » à long terme avec perspective d'évolution stable et « B » à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 13 février 2013 et confirmé le 14 mars 2014

Emprunt Obligataire subordonné « Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014 »

D'un montant de 20 000 000 dinars divisé en 200 000 obligations de 100 dinars chacune
Emis par appel public à l'épargne

L'emprunt est réparti en 3 catégories A, B et C comme suit :

Catégories	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
Catégorie A	5 ans	7,50%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
Catégorie B	7 ans dont 2 années de grâce	7,75%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année
Catégorie C	5 ans	TMM+2,25%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année

La présente émission a reçu la note « B+ » (tun) par l'agence Fitch Ratings en date du 11 septembre 2014
L'obligation subordonnée se caractérise par son rang de créance contractuelle défini par la clause de subordination

Decision de l'Assemblée Générale Ordinaire, du 27 mai 2014
Délibération du Conseil d'Administration du 28 juin 2014
Visa N° 14 00070 du du
Notice légale publiée au JORT n° 116 du 27/09/2014

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je(Nous) soussigné (s)

Nom&Prénom ¹ : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr	Pièce d'identité (1) : <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport		
Nationalité :	N° :	Délivré le :	à :
Profession/activité :	Code postale : Pays : Tel :		
Adresse :			

Agissant pour le compte (1) : De moi-même

Du mandat en qualité de : Tuteur Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie originale ou conforme est

jointe à la présente

Identité du mandant :

Personne Physique : (1) <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr Nom&Prénom : Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport N° : Délivré le : à	Personne Morale : Raison sociale : N° du R.C :
Profession/activité : Adresse : Code postale : Pays : Tel :	

Déclare (ons) souscrire à :

- Obligations subordonnées nominatives de l'emprunt « Emprunt Subordonné ATTJARI LEASING 2014 » de la Catégorie A aux taux d'intérêt de 7,50% ; durée 5 ans ;
- Obligations subordonnées nominatives de l'emprunt « Emprunt Subordonné ATTJARI LEASING 2014 » de la Catégorie B aux taux d'intérêt de 7,75% ; durée 7 ans dont 2 ans de grâce ;
- Obligations subordonnées nominatives de l'emprunt « Emprunt Subordonné ATTJARI LEASING 2014 » de la Catégorie C aux taux d'intérêt de TMM+2,25% ; durée 5 ans.

Au prix de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 26/12/2014, seront décomptés et payés à cette date. Les intérêts seront réglés le 26 décembre de chaque année. Ces obligations portent jouissance unique à partir du 26/12/2015 et sont remboursables :

- Annuellement à raison de 20 dinars par obligations à partir de la première année, soit le 1/5^{ème} de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus, pour les catégories A et C ;
- Annuellement à raison de 20 dinars par obligations à partir de la troisième année, soit le 1/5^{ème} de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus, pour les catégories B.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du Document de Référence « Attijari Leasing 2014 » et d'une de la Note d'Opération relative à l'émission de l'emprunt sus indiqué et pris connaissance de leurs contenus. J'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombres et formes et catégories d'obligations ci-dessus indiqués ; étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tout moyen pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède-je (nous) verse (ons) ²

- En espèces
- Par chèque n° Tiré sur Agence
- Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert chez agence

La somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations souscrites, soit (2)

- Obligations subordonnées nominatives de l'emprunt « Emprunt Subordonné ATTJARI LEASING 2014 » de la Catégorie A aux taux d'intérêt de 7,50% ; durée 5 ans ;
- Obligations subordonnées nominatives de l'emprunt « Emprunt Subordonné ATTJARI LEASING 2014 » de la Catégorie B aux taux d'intérêt de 7,75% ; durée 7 ans dont 2 ans de grâce ;
- Obligations subordonnées nominatives de l'emprunt « Emprunt Subordonné ATTJARI LEASING 2014 » de la Catégorie C aux taux d'intérêt de TMM+2,25% ; durée 5 ans.

Je (nous) désire(ons) que les titres souscrits soient déposés chez³ en (1) Gestion libre Compte géré

Fait en double exemplaire dont un en ma (notre) possession,
Le second servant de souche⁴
Tunis, le
Signature

¹ Cocher la case correspondante

² Remplir la ligne appropriée

³ Indiquer le nom du dépositaire

⁴ Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »